

BURGO ARDENNES



CROISSANCE & HARMONIE

Ce rapport est rédigé dans le cadre de l'enregistrement Emas, initié en 2007. L'information qui vous est livrée dans cette édition est plus compacte que celle de la première déclaration. Si vous souhaitez une information plus complète, vous pouvez vous référer à la déclaration environnementale de 2007 qui explique en détail l'activité économique de Burgo Ardennes.

Personne de contact

Pour tout renseignement complémentaire relatif aux données contenues dans le présent document, vous pouvez vous adresser à :

Madame Anne LACAVE Coordination environnement

Tél. : +32 (0) 63 58 71 11

Fax : +32 (0) 63 58 77 09

lacave.anne@burgo.com

Numéro vert : 0800 16 117

Editeur responsable

Mr. Francis MICHEL

Burgo Ardennes s.a.

Rue de la Papeterie

6760 Virton

Organisme vérificateur agréé

N° vérificateur : SGS Belgium S.A. (System and Services Certification)

Accreditation Number : EMAS BE-V-0005

Date de validation : 22 juin 2009

DPC* Namur : 081/71 53 30

Code NACE 21.11 et 21.12

Concept graphique : studio graphique CDR

Photographies : Jean-Louis Wertz

Photothèque de Burgo Ardennes

Couverture imprimée sur R4 Chorus Silk 250 g/m²

Pages intérieures imprimées sur R4 Chorus Silk 135 g/m²

Sommaire

I Editorial	2
I Politique économique	3
I Politique environnementale et communication	4
Le bois, la production de pâte et papier	4
L'eau	5
L'air	6
Les émissions olfactives	7
Les gaz à effet de serre	7
La gestion des énergies	8
La gestion des déchets	8
Les nuisances sonores	9
La maîtrise des risques	9
I Programme environnemental 2009-2010	10-11
I Politique sociale et formation	12
Les chiffres sécurité	12
I Lexique	

*Les mots suivis d'une astérisque * renvoient au lexique*

FABRICATION DE LA PÂTE

Ecorçage et déchiquetage des rondins de bois



La préparation des copeaux, la matière première de la pâte : les rondins de bois sont écorcés, lavés, déchiquetés. Les copeaux issus du déchiquetage sont classés et stockés.

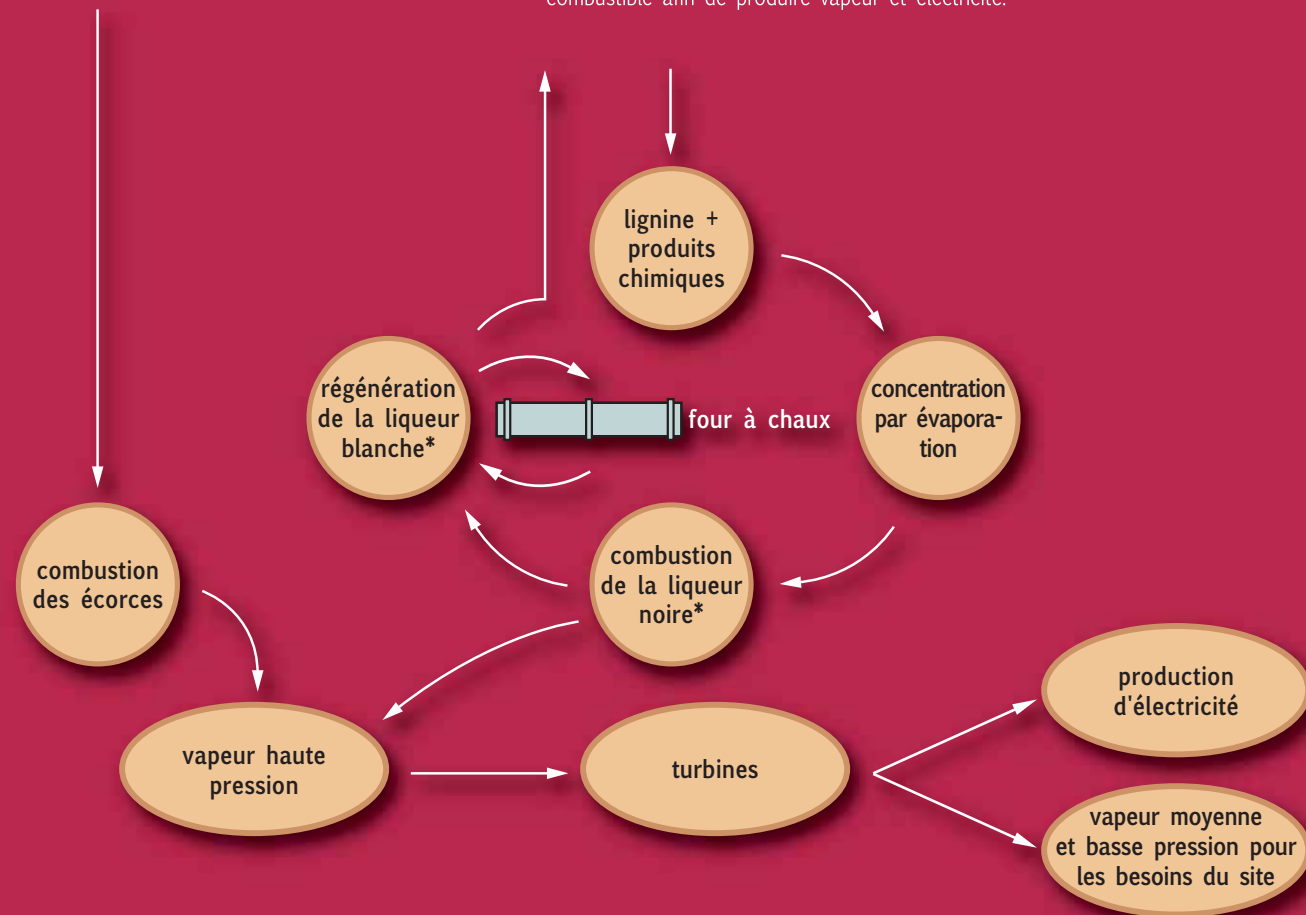
Cuisson, lavage et blanchiment de la pâte



La cuisson des copeaux mélangés à un produit chimique (la liqueur blanche*), permet de dissoudre la lignine présente dans le bois et de ne garder que les éléments fibreux convenablement purifiés et propre à la fabrication de la pâte à papier. On obtient d'un autre côté une liqueur noire* qui sera concentrée et utilisée comme combustible afin de produire vapeur et électricité.

RÉGÉNÉRATION DE PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUCTION D'ÉNERGIE

Les écorces et la liqueur noire* sont valorisées sous forme d'énergie thermique et électrique. Les produits chimiques contenus dans la liqueur sont régénérés sous leur forme initiale c'est-à-dire la liqueur blanche*.



Mise en feuille et conditionnement de la pâte



Afin de pouvoir être aisément transportée vers nos clients externes, la pâte est séchée, coupée sous forme de feuilles et emballée. Parallèlement, une partie de la pâte blanchie est envoyée vers l'unité de production de papier sous forme liquide.

FABRICATION DU PAPIER

Pressage et séchage



Formation d'une feuille, pressage et séchage : deux sortes de pâte sont mélangées : la pâte produite sur le site (fibres courtes) et la pâte achetée à l'extérieur (fibres longues). Ce mélange passe à travers un système de toiles, de presses et d'égouttage qui permet d'obtenir de grandes feuilles de papier à un faible taux d'humidité et en continu à une vitesse de plus de 72 km/h.

Le couchage



La feuille est enduite sur ses deux faces d'une couche de "sauce" qui lui confère ses caractéristiques de surface et d'imprimabilité.

Le calandrage



Le calandrage permet de donner au papier sa brillance, son lissé.

L'enroulage



La feuille de papier est enroulée en bobine "mère" avant d'être découpée en bobines "filles".

La finition



Pour répondre à la demande du client, le papier est conditionné soit en bobines soit en feuilles et selon les dimensions souhaitées.

Déclaration
environnementale
2009

Situation et
perspectives

EDITORIAL

Pour la troisième année, nous vous présentons avec fierté dans cette déclaration environnementale 2009 nos résultats de l'exercice 2008. Dans ce document, vous trouverez un résumé des performances de Burgo Ardennes dans les domaines économique, social et environnemental.

Dans un contexte économique particulièrement difficile, **Burgo Ardennes** a continué à se développer et à améliorer ses performances industrielles, en particulier dans la sécurité et l'environnement qui sont des priorités dans la politique de l'Entreprise et du Groupe.

Cette dynamique de progrès constants dans le temps est rendue possible grâce à l'engagement et au professionnalisme de l'ensemble du Personnel de **Burgo Ardennes**.

Le fait marquant de l'année 2008 a été la mise en service de la nouvelle turbine à contrepression et à condensation, investissement de 15 millions d'euros qui nous permet de diminuer fortement notre dépendance énergétique en augmentant notre production d'électricité à partir de biomasse*.

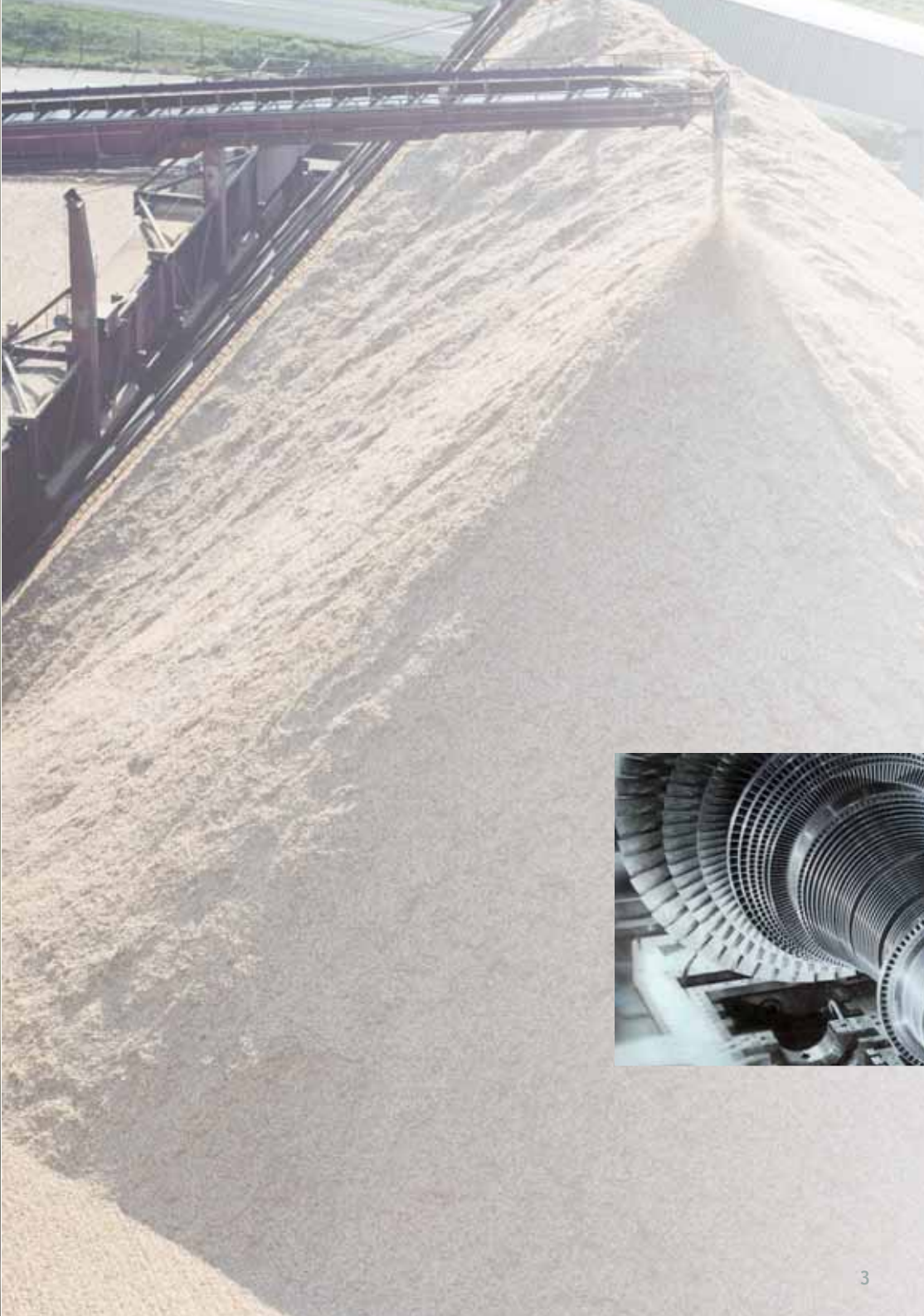
En améliorant sans cesse ses performances industrielles, **Burgo Ardennes** se renforce et se donne les moyens d'assurer sa pérennité dans un contexte économique où les plus forts subsisteront.

Nous avons beaucoup d'atouts, et avec enthousiasme et détermination, nous nous attachons à les développer pour affronter l'avenir avec sérénité et confiance.

Bonne lecture,

Francis Michel
Directeur Général





POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La situation mondiale générale a pesé lourdement sur les résultats économiques 2008 de la Société, principalement par deux points :

nous avons subi une forte inflation de l'ensemble de nos coûts, en particulier aux niveaux des matières premières et de l'énergie.

sur le plan commercial, l'important déséquilibre, européen et mondial, entre les capacités de production papetière et la demande du marché, a continué à faire baisser les prix de vente du papier et nous a obligés à procéder à 15 jours d'arrêt par manque de commandes.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a baissé de 3,2% pour s'établir à 330,6 millions d'euros tout en maintenant un résultat, certes en baisse, mais toujours bénéficiaire grâce au plan d'économies mis en place et aux progrès réalisés.

Les investissements mis en œuvre, d'un montant capitalisé total de 20,2 millions d'euros en 2008 (6,1% du chiffre d'affaires), ont porté principalement sur la réduction des coûts de production et l'amélioration des performances environnementales avec :

une nouvelle turbine pour augmenter la production électrique à partir de biomasse*

un nouveau filtre à boues blanches pour améliorer l'efficacité du four à chaux et en diminuer son impact sur l'environnement par la réduction des composés soufrés et des poussières.

La crise mondiale apparue dans la dernière partie de l'année 2008 nous conforte dans notre politique de réduction des coûts et d'amélioration des performances industrielles.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET COMMUNICATION

A travers ce document sont présentés les impacts environnementaux de **Burgo Ardennes** ainsi que les actions prises et à mettre en œuvre afin de réduire ces impacts.

Une présentation comparative avec l'année 2006 (année de référence) et l'année 2007 permet d'évaluer les progrès réalisés, de les analyser et de les comprendre.

Certains objectifs ont été réalisés, d'autres sont en cours de réalisation.

Dans le cadre de l'évaluation régulière de l'impact environnemental de l'entreprise, de son contexte économique et de l'évolution de la législation, certains objectifs peuvent être réévalués et de nouveaux objectifs définis.

Dans un souci de transparence et d'écoute auprès des riverains de l'entreprise et de leurs représentants, une rencontre avec les autorités communales de Rouvroy et de Virton a été organisée en novembre 2008 afin de présenter les résultats et leur évolution.

Ces réunions d'information et d'échange seront organisées annuellement et permettront à **Burgo Ardennes** d'appréhender au mieux les préoccupations des riverains et des autorités communales, permettant ainsi de rencontrer notre objectif en terme de communication.

OBJECTIF ATTEINT à fin 2008

Le bois

Garantir la provenance des ressources fibreuses qui entrent dans la fabrication de la pâte et du papier est nécessaire afin de maîtriser l'impact environnemental lié à l'utilisation de cette ressource naturelle qu'est le bois.

En 2008, **Burgo Ardennes** a fait valider selon les exigences du FSC*, l'origine des bois utilisés et a obtenu ainsi la certification « FSC controlled Wood » pour toute la pâte produite sur le site.

D'autre part, 44% des fibres produites et utilisées sur le site sont certifiées PEFC*, permettant d'atteindre ainsi l'objectif fixé dans le programme environnemental.

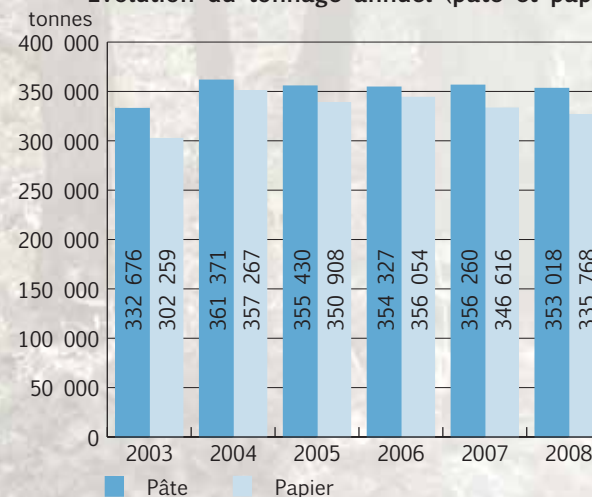
La priorité dans l'approvisionnement en bois doit rester la valorisation des ressources proches de l'entreprise répondant aux critères de gestion durable des forêts. La volonté de **Burgo Ardennes** est de limiter les impacts environnementaux liés aux transports et de respecter son ancrage local d'un point de vue économique.

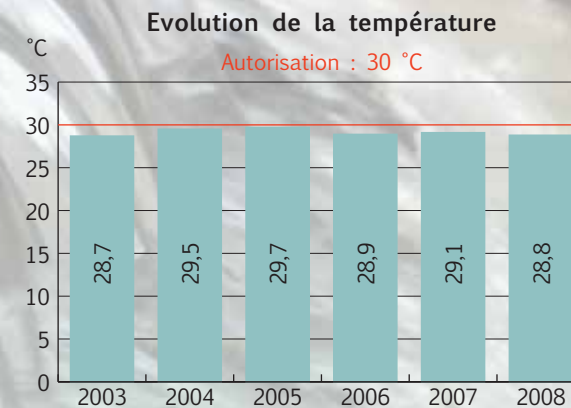
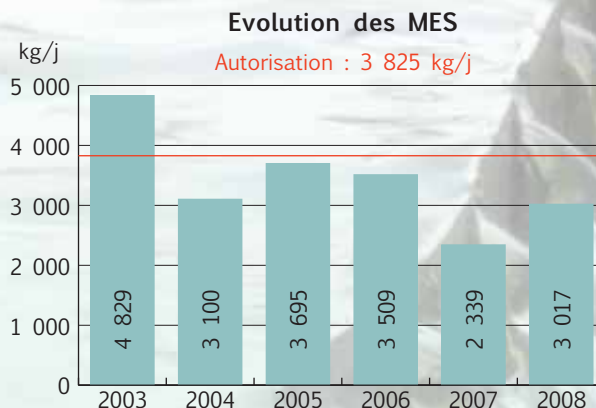
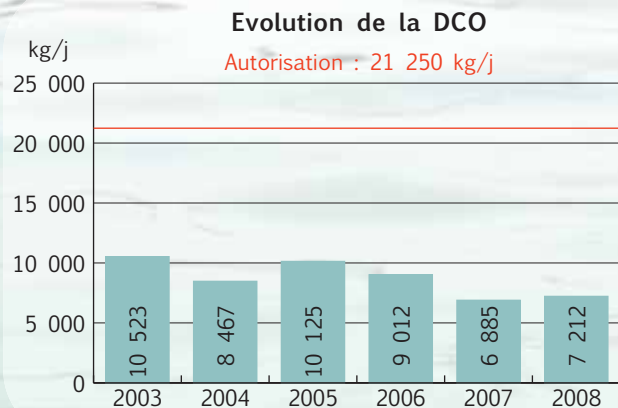
OBJECTIF ATTEINT à fin 2008 : 44% des fibres certifiées

La production de pâte et papier

Le volume de production de pâte et de papier est en léger recul par rapport aux années précédentes. Les raisons de ces diminutions sont essentiellement liées aux difficultés du marché et à la durée de l'arrêt annuel plus importante, nécessaire à l'intégration des nouveaux investissements aux installations existantes.

Evolution du tonnage annuel (pâte et papier)





OBJECTIF ATTEINT : réduction de 10% à fin 2007

L'eau

Bien qu'une légère diminution des performances soit enregistrée sur 2008 par rapport à 2007, la qualité des effluents reste largement supérieure aux années antérieures. Ce qui témoigne de l'efficacité des mesures prises en 2006 et 2007 afin d'améliorer la charge des effluents et de réduire l'impact dans la rivière, le Ton.

En comparant la situation initiale de 2006, **la charge en matière organique (DCO*)** est en diminution de 20%.

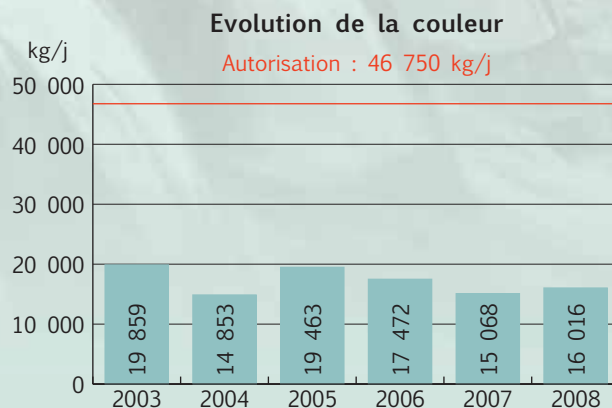
La quantité **de matière en suspension (MES*)** rejetée quant à elle, est réduite de 14% par rapport à 2006. L'objectif de réduction de 10% fixé est donc largement maintenu.

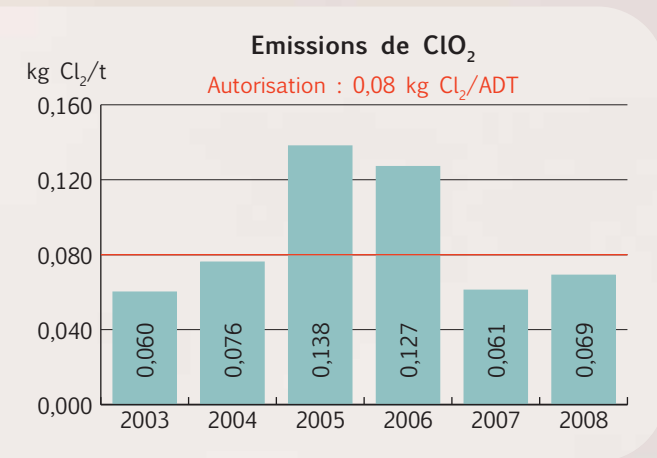
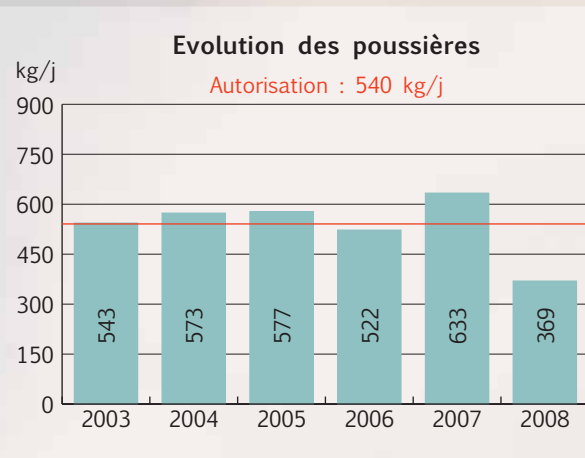
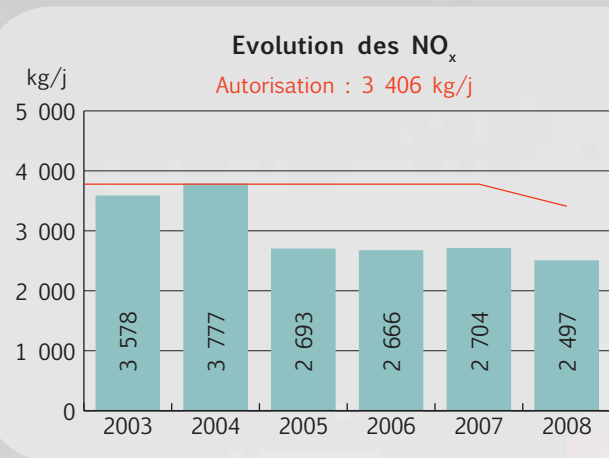
La **coloration des effluents** subit également une légère hausse mais reste largement inférieure à la situation de référence de 2006 et aux années antérieures.

La **température de rejet** des effluents reste un point d'attention de la part de **Burgo Ardennes**.

Comme le montre les résultats, la température moyenne enregistrée en 2008 est inférieure à la température maximale autorisée de 30°C. Cependant la période estivale reste critique ; la température pouvant approcher les 35°C.

L'étude demandée par l'administration, relative à l'impact de la charge thermique du rejet, est finalisée. Elle sera complétée par une étude des solutions techniques et économiquement soutenables permettant de réduire l'impact global du rejet sur le milieu récepteur et de fixer à l'entreprise de nouvelles priorités dans ce domaine.





OBJECTIF ATTEINT : réduction de 30% à fin 2007

OBJECTIF ATTEINT : réduction à 0,07 kg/t à fin 2008

L'air

Les émissions en NO_x* sont en diminution de 7% par rapport à 2006.

Les dépassements récurrents enregistrés sur le four à chaux ont été maîtrisés en fin d'année grâce notamment à la mise en place d'un nouveau **filtre à boues blanches**. Celui-ci a permis d'améliorer le fonctionnement du four à chaux et de réduire les émissions en NO_x.

A partir de janvier 2008, la limite globale autorisée a été revue à la baisse et est de 3406 kg/jour soit une réduction de 10%.

L'investissement dans **un nouvel électrofiltre** en 2007 a donné tous les résultats escomptés. Opérationnel depuis août 2007, ce nouveau système d'épuration des fumées a permis de réduire de plus de 30% **les émissions en poussières** au regard de la norme globale autorisée.

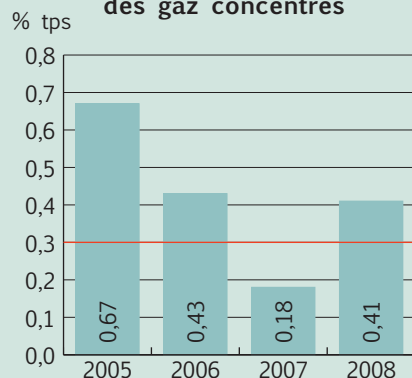
D'autre part, une diminution des émissions en poussières issues du four à chaux a été enregistrée grâce à une amélioration des performances des électrofiltres existants. Celle-ci permet de se rapprocher de la norme spécifique de cette installation.

La réduction **des émissions en bioxyde de chlore (ClO₂*)** se confirme sur 2008 par rapport à la situation initiale de 2006.

Cependant divers problèmes techniques ponctuels au niveau du blanchiment affectent la valeur moyenne enregistrée sur 2008.

L'objectif de 0.07 kg à la tonne de pâte est cependant respecté.

Fréquence de mise à l'atmosphère des gaz concentrés



Les émissions olfactives

En 2007, un travail important d'optimisation de l'installation de combustion des gaz odorants concentrés issus du stripping avait été réalisé, permettant d'atteindre l'objectif fixé à 0,3% de temps de mise au toit.

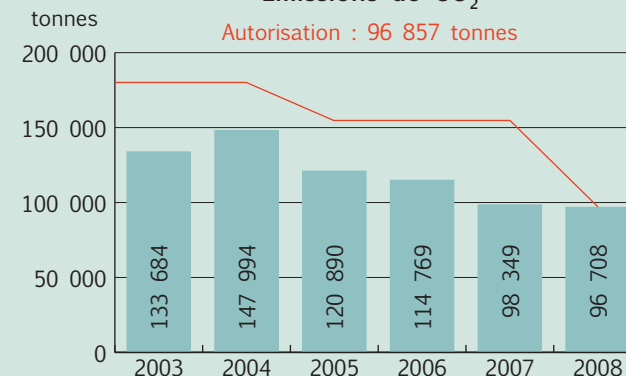
Une dégradation significative des mises au toit a cependant été enregistrée en 2008, avec un temps de mise au toit de 0,41% du temps (proche du niveau de 2006). Cette dégradation semble liée à la présence de salissures anormales des circuits des condensats. Un plan d'action doit être mis en place afin d'identifier clairement les actions à entreprendre et de retrouver un taux de fonctionnement des installations équivalent à celui de 2007.

Ce plan d'action sera défini sur base d'un audit réalisé par un bureau spécialisé durant l'arrêt annuel des installations de 2009.

Le nombre de plaintes liées au dysfonctionnement de ces installations est cependant en baisse sur 2008 : 11 plaintes contre 20 en 2007.



Emissions de CO₂



OBJECTIF ATTEINT : réduction de 14% à fin 2008

Les gaz à effet de serre

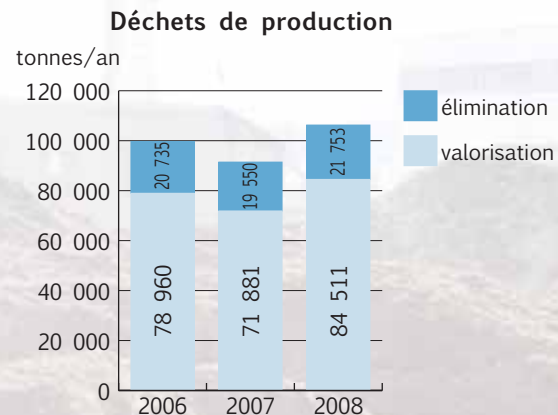
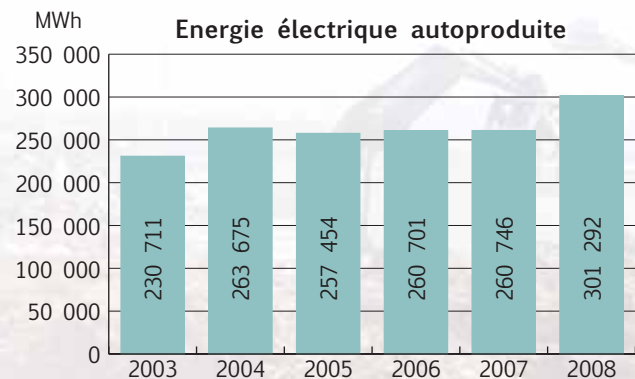
La poursuite des efforts en terme de réduction de consommation de fuel permet de diminuer de 16% les émissions en CO₂*, confirmant ainsi l'engagement pris de réduire de 14% ces émissions à l'horizon 2008.

Parallèlement, les quotas d'émissions en CO₂ ont été comme prévu revus drastiquement à la baisse soit une diminution de plus de 45%.

L'engagement pris par **Burgo Ardennes** dans le cadre des accords de branche était de réduire de 41% ses émissions de CO₂ à l'horizon 2012. Le niveau d'émission autorisé va donc au-delà des engagements pris par l'entreprise et se situe au niveau actuel des émissions.

Diminuer d'avantage la consommation de fuel constitue un nouveau défi que devra relever l'entreprise dans les prochaines années.

D'autre part, le programme de remplacement des HCFC* se poursuit; 39% des installations ont été modifiées depuis 2007.



La gestion des énergies

La nouvelle turbine à contrepression et à condensation a été démarrée en juin 2008. Le niveau d'autoproduction en énergie électrique a augmenté de 40500 MWh sur 2008, ce qui représente une augmentation de 15% et permet de couvrir 58% de besoins en énergie électrique de l'entreprise.

L'objectif de 85000 MWh supplémentaires auto-produits devrait être atteint en 2009.

Grâce au complément d'électricité verte achetée sur le réseau, **Burgo Ardennes** couvre 95% de ses besoins en énergie électrique à partir de procédés n'utilisant pas de combustibles fossiles.

La gestion des déchets

Le tonnage de déchets de production évacués en 2008 est en augmentation de près de 8% par rapport à 2006 et 15% par rapport à 2007; essentiellement lié au carbonate de calcium issus de la régénération de la liqueur blanche*. Cette augmentation ne reflète pas la production annuelle mais est liée à la gestion du stock de carbonate sur le site. Par ailleurs, elle est compensée par l'augmentation du tonnage de déchets valorisés.

En ce qui concerne la valorisation des cendres d'écorces en agriculture, un refus de principe a été adopté par l'administration contrairement aux pays limitrophes.

D'autres pistes sont envisagées, et devraient se concrétiser d'ici fin 2009.

Les nuisances sonores

En complément aux études réalisées en 2006 et 2007, mettant en évidence un dépassement du niveau sonore autorisé à Dampicourt pouvant aller jusqu'à 3,2 dB(A) la nuit, une étude du niveau sonore des installations a été réalisée. Celle-ci a permis d'identifier les sources majeures qui nécessitent un traitement afin d'en réduire l'impact sur le voisinage.

L'investissement a été décidé fin 2008 et devra être réalisé courant 2009.

Les plaintes ayant pour origine le bruit émis par les installations de Burgo Ardennes enregistrées en 2008 ont été liées au démarrage de la nouvelle turbine. En effet, durant la période de réglage de l'installation, plusieurs mises au toit de vapeur à haute pression ont été enregistrées et ont été à l'origine de désagréments importants.

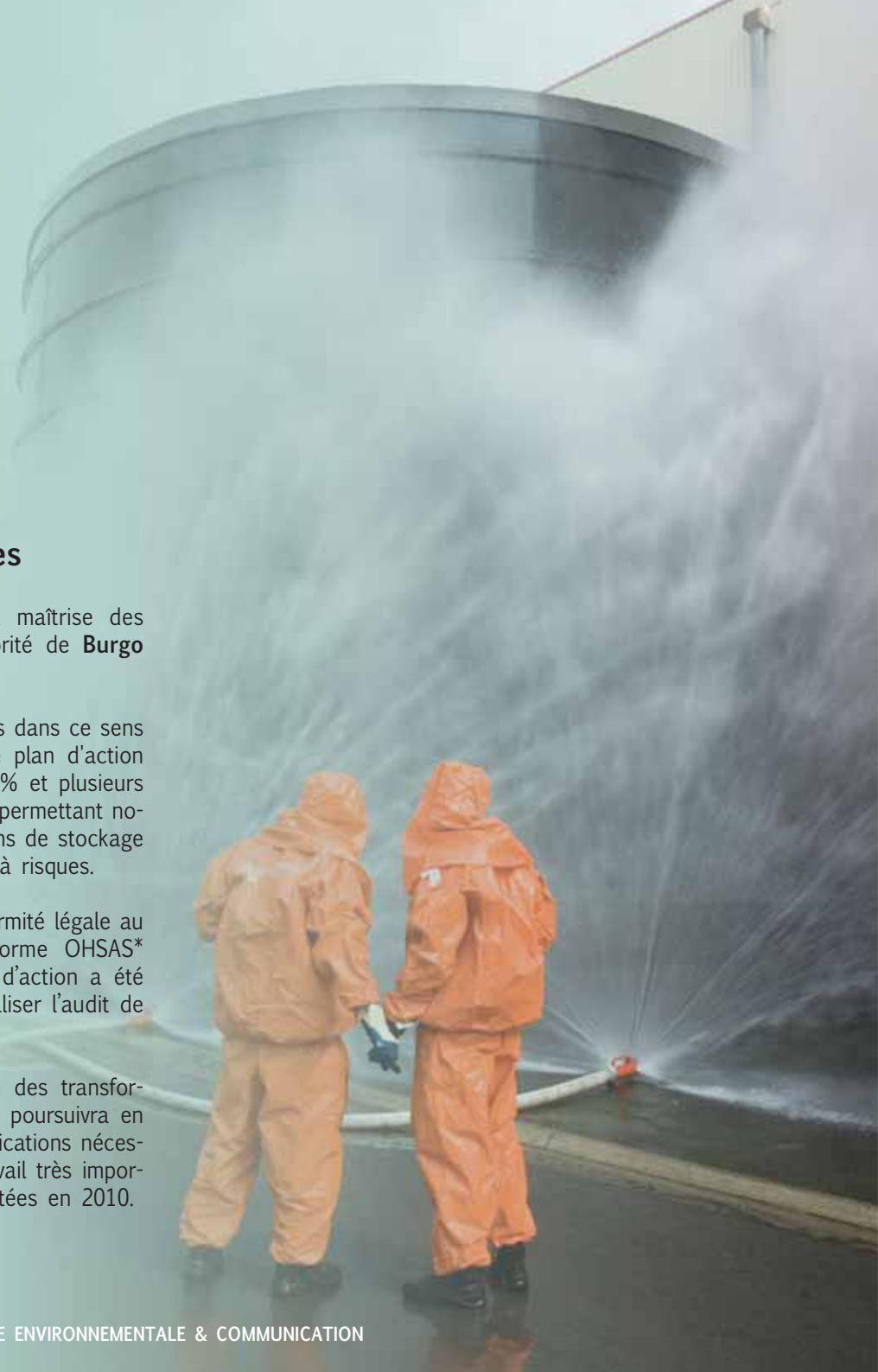
La maîtrise des risques

L'évaluation, la réduction et la maîtrise des risques industriels sont une priorité de **Burgo Ardennes**.

Les différentes actions entreprises dans ce sens se sont poursuivies en 2008. Le plan d'action soumis au SPF* est réalisé à 80% et plusieurs audits de surrête ont été réalisés permettant notamment d'améliorer les conditions de stockage des substances dangereuses ou à risques.

Un audit initial basé sur la conformité légale au regard des exigences de la norme OHSAS* 18001 a été réalisé et un plan d'action a été mis en place afin de pouvoir réaliser l'audit de certification fin 2009.

L'objectif de mise en conformité des transformateurs est réalisé à 87% et se poursuivra en 2009. Cependant, certaines modifications nécessitant un arrêt complet et un travail très important de préparation, seront reportées en 2010.



Programme environnemental 2009

Ce programme environnemental s'inscrit dans la politique d'amélioration continue de **Burgo Ardennes** et reprend les principales actions à mener afin de respecter les engagements pris. Cette liste d'objectifs à atteindre guidera l'entreprise dans ces choix afin de répondre aux attentes fixées et au respect de l'environnement

Aspects environnementaux	Objectifs (intitulé)	Plan d'action	Cibles	Indicateur	Délai
EAU	Etude des solutions techniques et économiquement possibles permettant de réduire l'impact global du rejet en vue de la modification du permis d'environnement	Réalisation de l'étude et information de l'autorité compétente via la demande de modification du permis d'environnement	Etude à transmettre à l'autorité compétente	Demande de modification du permis d'environnement	Fin 2009
AIR	Réduction des émissions en SO ₂ *, NO _x *, composés soufrés réduits du système de combustion des gaz odorants	Analyse des dérives et du fonctionnement des installations	0% de dépassement de la norme en moyenne mensuelle	Moyenne mensuelle des émissions exprimée en kg/jour	Fin 2009
AIR	Elimination des HCFC*	Remplacement des HCFC* utilisés sur le site	Suppression totale des HCFC*	Suivi des installations suivant le planning établi	Fin 2009
ODEURS	Définition d'un plan de maintenance préventif du système de traitements des gaz odorants concentrés	Plan de maintenance à mettre en place sur base des conclusions de l'audit externe et de l'arrêt annuel 2009	Mise en place du plan de maintenance	Suivi annuel du plan de maintenance	Fin 2010
ENERGIE	Augmentation de l'autoproduction d'énergie électrique	Investissement dans une nouvelle turbine à contrepression et à condensation	Production supplémentaire d'énergie électrique de 85 000 MWh/an	Relevé des MW autoproduits	Fin 2009
DECHETS	Réduction des déchets mis en CET* propre	Etude relative à la valorisation agricole et à d'autres types de valorisation matière	Valorisation de 50% des cendres	Quantité de cendres mises en CET*	Fin 2009
DECHETS	Amélioration de la gestion des huiles usagées et des graisses	Mise en place d'un tableau de suivi dans les ateliers de maintenance	Mise en place d'un suivi des consommations par atelier	Relevé des consommations et des évacuations	Fin 2009

Aspects environnementaux	Objectifs (intitulé)	Plan d'action	Cibles	Indicateur	Délai
MAITRISE DES RISQUES	Amélioration de la maîtrise des risques chimiques	Plan d'action à proposer au SPF* pour fin mai 2007	Amélioration selon les recommandations de l'audit SFP*	Suivi du plan d'action proposé au SFP*	Fin 2008
MAITRISE DES RISQUES	Amélioration de la gestion de la sécurité	Analyse des écarts par rapport au référentiel Définition des moyens et des ressources Mise en place d'un planning de réalisation	Mise en place d'un système de gestion de la sécurité selon les normes OSHAS 18001*	Audit de certification	Fin 2009
MAITRISE DES RISQUES	Mise en conformité des transformateurs à huile	Préparation d'une liste des transformateurs à mettre sous rétention ou à vider Mise en place d'un planning de mise en conformité Réalisation	100% des transformateurs conformes	Suivi du planning de mise en conformité	Fin 2009
BRUIT	Etude des possibilités de réduction des nuisances sonores	Etude des sources de nuisances sonores Mise en place d'un plan de réduction de l'impact des sources majeures	Réduction des nuisances sonores à Dampicourt : niveau inférieur à 50dB(A)	Mesure du niveau de dB(A) à Dampicourt	Fin 2008

POLITIQUE SOCIALE ET FORMATION

En 2008, le contexte économique des métiers de la Pâte et de Papier de **Burgo Ardennes** s'est encore dégradé.

L'amélioration continue de nos performances sont la priorité du site.

Pour préserver notre compétitivité et assurer le développement continu de nos politiques sécurité et environnement, nous avons poursuivi l'optimisation de l'organisation, notamment par la mise en place d'un management plus réactif et participatif.

Burgo Ardennes emploie à ce jour 670 personnes réparties sur l'ensemble du site.

Burgo Ardennes attache une grande importance à la formation de son personnel. Grâce à leur expérience et leur maîtrise, les travailleurs de la société garantissent un produit de qualité et un service client en perpétuelle amélioration.

Les formations du personnel de management, administratif et de terrain contribuent à maintenir nos productions au plus haut niveau d'exigence en vue d'assurer la pérennité de notre site.

Malgré une conjoncture difficile, le plan de formation développé reste un investissement conséquent dédié tant aux nouveaux entrants qu'au maintien de la technicité du personnel en place.

Heures totales de formation en 2008 : 12 986 heures

Management : 720 heures

Technique/Process/Production : 3 500 heures

Prévention/Sécurité/Environnement : 2 953 heures

Accueil/Embauche/Validation au Poste : 5 813 heures

Les chiffres sécurité

A **Burgo Ardennes**, comme dans beaucoup d'entreprises, la sécurité est primordiale à tous les niveaux.

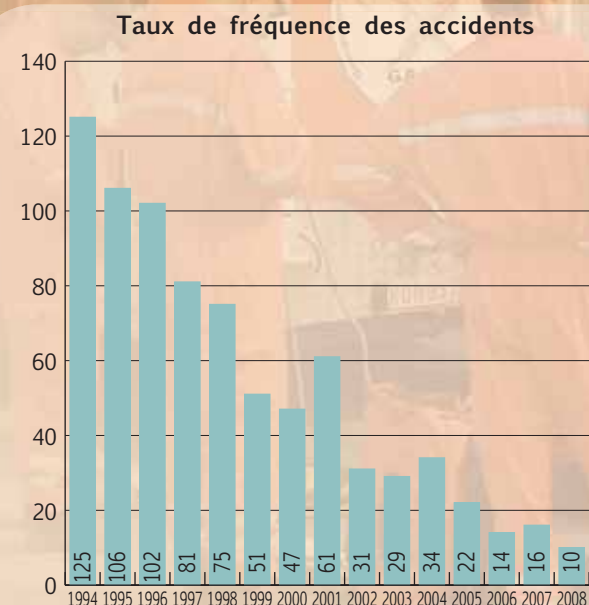
Au delà des campagnes de sensibilisation, des procédures mises en place et des divers audits, la vigilance de chacun est une exigence de tous les jours.

Au niveau du « Taux de fréquence », reflet du nombre d'accidents avec arrêt, il faut souligner que l'année 2008 a atteint un résultat jamais réalisé sur le site de **Burgo Ardennes** : 10 par rapport à 14 en 2006 !

Au niveau du « Taux de gravité », relatif au nombre de jours perdus suite à ces accidents, il en est de même : 0,16 en 2008 pour 0,39 en 2006 !

Afin de poursuivre notre démarche d'amélioration continue, la direction de **Burgo Ardennes** a décidé de se doter d'un outil spécifique de progrès : OHSAS 18001.

Par ce « Système de Management de la Sécurité et de la Santé », dont l'obtention est prévue courant dernier trimestre 2009, **Burgo Ardennes** confirme la place prioritaire donnée à sa politique sécurité.



Tf = nombre d'accidents avec arrêt x 1.000.000/nombre d'heures prestées

LEXIQUE

Biomasse

Utilisée à des fins énergétiques, la biomasse est constituée "essentiellement" de végétaux ou de sous-produits d'origine végétale

CET

Centre d'enfouissement technique, disposant des moyens techniques de contrôle ou de prévention permettant d'éviter toute pollution des eaux souterraines ou du sol. Ces centres techniques sont soumis à autorisation et font l'objet d'une acceptation par les autorités compétentes

ClO₂

Bioxyde de chlore. Substance chimique oxydante utilisée dans le blanchiment de la pâte à papier et dans la potabilisation des eaux

CO₂

Dioxyde de carbone. Ce gaz est considéré comme un des principaux responsables de "l'effet de serre" susceptible d'engendrer le réchauffement de l'atmosphère terrestre

DCO

Demande chimique en oxygène. Elle correspond à la quantité d'oxygène consommée pour oxyder la matière organique présente dans un effluent

DPC

Département de la police et des contrôles de la Région wallonne

Ecumes de cellulose

Se dit des boues de station d'épuration issues du traitement des eaux résiduaires de l'activité pâte à papier

EMAS

Environnement Management and Audit Scheme. Système communautaire de management environnemental et d'audit

FSC

"Forest Stewardship Council": association non-gouvernementale dont le but est de promouvoir la gestion responsable des forêts au niveau mondial.

HCFC

Hydro chlorofluorocarbure, substance appauvrissant la couche d'ozone

Liqueur blanche

Solution d'hydroxyde de sodium (NaOH) et de sulfure de sodium (Na₂S) utilisée dans l'étape de cuisson du bois afin de dissoudre la lignine, ciment des fibres de cellulose

Liqueur noire

Solution issue de la cuisson du bois contenant de la lignine dissoute lui donnant sa coloration noire

MES

Matière en suspension contenue dans un liquide

NO_x

Oxyde d'azote contenu dans les gaz de combustion

OSHAS 18001

"Occupational Health and Safety Assessment Series". Normes qui précisent les règles pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail

PEFC

"Programme for Endorsement of Forest Certification Schemes" est un système de certification forestière européen qui garantit la gestion durable des forêts

SPF

Service public fédéral

SO₂

Dioxyde de soufre. Composé présent dans les gaz issus de la combustion du fuel ou d'autres combustibles contenant du soufre

Stripping

Procédé utilisé pour séparer les composés volatils d'une solution par entraînement à la vapeur



Date de délivrance : 30 juin 2009
Date de la prochaine déclaration : juin 2010



BURGO ARDENNES